

Séance du mardi 17 mars 2015

Membres en exercice : 14

Date de la convocation: 10/03/2015

Présents : 12

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstentions : 0

Secrétaire de séance :

Stephanie GAILLARD

L'an deux mille quinze et le dix sept mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Andre DUJOLS,

Présents : Isabelle GARRELON, Jean LOUISFERT, Jeannine DUFFAYET, Bruno FILIOL, Danielle LACOMBE, Eric BOUSQUET, Thierry RIEU, Pierre DUPONT, Sylvie LACOMBE, Stephanie GAILLARD, Michel LEHOURS, Françoise MARRONCLE

Représentés: Nadine ROQUESSALANE, Marie Lyse DUNION

Absents:

Objet: Vote du compte administratif - Lotissement - 2015_021

Annule et remplace la délibération 2015-012

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de DUJOLS Andre délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par DUJOLS Andre après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

1. Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés			197 443.79		197 443.79	
Opérations exercice			29 519.16	40 396.00	29 519.16	40 396.00
Total			226 962.95	40 396.00	226 962.95	40 396.00
Résultat de clôture			186 566.95		186 566.95	
Restes à réaliser						
Total cumulé			186 566.95		186 566.95	
Résultat définitif			186 566.95		186 566.95	

2. Constate, pour la comptabilité principale, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fond de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

4. Vote et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Acte rendu exécutoire après dépôt
en Préfecture de AURILLAC le 03 AVR. 2015
et publication ou notification du 10 AVR. 2015

Le Maire,
A. DUJOLS

